

Saint-Égrève

le journal

N°265
FÉVRIER 2020

À vous de voir

Les rencontres cinématographiques de Saint-Égrève



| Discours des vœux du maire aux Saint-Égrévois



L'Espace Robert Fiat a fait salle comble pour la cérémonie des vœux à la population. À l'occasion de ce traditionnel rendez-vous de début d'année, de très nombreux Saint-Égrévois ont été accueillis par le maire Daniel Boisset et la quasi totalité des élus du conseil municipal. Ce rendez-vous a aussi permis à Daniel Boisset de présenter ses derniers vœux en tant que maire de Saint-Égrève.

Mesdames, Messieurs, chers Saint-Égrévois. Nous entrons dans une nouvelle décennie, les années 20 ; qui furent dans la mémoire collective, un siècle plus tôt, celles des années folles.

Il y a 100 ans, cette période était un temps de répit et de folies entre deux conflits mondiaux. L'un était derrière eux et l'autre arrivait, issu des conséquences néfastes du premier conflit.

Dans la vie, chaque action a ses effets. Chaque individu, chaque société a le pouvoir d'agir et de changer le cours des événements pour que le monde soit meilleur. Nos années 20 du XXI^e siècle auront face à elles des défis d'ordre mondial que nous pouvons relever tous ensemble. La question du réchauffement climatique et donc de la transition énergétique est dans tous les esprits. La France, quant à elle, fait face à des crises à répétition de confiance sociale entre les différentes sphères de la société, chaque individu doute de plus en plus sur son avenir et celui de ses enfants. Le tableau ainsi présenté est bien sombre.

Il faut néanmoins garder confiance dans la nature humaine qui tout au long de l'Histoire a su rebondir même dans les moments les plus difficiles, ce pari de confiance doit être pris, baisser les bras et abandonner l'espoir ne doit et ne peut être la solution. Car les Français constituent un peuple qui sait se rassembler lorsque l'obstacle est de taille, sans cela nous nous tournons vers des querelles de clochers. Que ce soit à l'échelon d'une ville ou à l'échelle du monde, les valeurs humaines doivent rythmer nos choix personnels. La bienveillance

est une notion que nous ne retrouvons que trop peu à l'ère de la connexion immédiate via les réseaux sociaux.

Il faut encore et toujours privilégier le dialogue direct pour éviter les incompréhensions et garantir la transparence dans nos échanges.

Dans cette deuxième décennie de notre siècle connecté, où sont les relations humaines et l'entraide ? Où sont les vrais sentiments et l'humanité ?

Nous sommes tous des spectateurs de cette distance entre chacun, soyons dès que nous le pouvons, à chaque instant donné, des acteurs du rapprochement.

Je sais, et je ne suis pas exempt de reproches, que ces mots ne sont pas faciles à mettre en application. La rancœur, un siècle plus tôt, dictait l'arrivée du second conflit mondial. L'ego, de chaque individu, doit être mis en perspective de la solidarité et de l'avancée collective. Les souffrances de chacun ou les doutes doivent être surpassés pour un projet de société solidaire.

C'est à ce prix que nous construisons une nation. C'est à ce prix que nous trouvons des solutions innovantes pour l'avenir de la planète ou pour l'avenir de notre humanité. À Saint-Égrève, gardons toujours à l'esprit ces principes, le dialogue et la proximité seront toujours préférables au repli sur soi. Sachons reconnaître nos différences, qui, plutôt que nous diviser doivent nous enrichir.

Nous pouvons changer les choses si nous voyons les problèmes qui nous entourent. Nous pouvons agir sur de petits éléments pour que demain nous puissions relever les

défis ensemble.

Tout cela demande de l'humilité, de l'engagement mais aussi de l'écoute.

L'écoute, ce n'est pas l'acceptation pure et simple de la demande formulée mais c'est le fait de comprendre la demande pour pouvoir rechercher ensemble la meilleure solution.

L'écoute, j'en ai souvent parlé ici, à Saint-Égrève, et plus particulièrement avec mon conseil municipal et les agents de la ville. C'est une notion qui compte pour moi et qui appelle de l'attention pour l'autre. J'espère en avoir fait preuve en tant qu' élu et en tant que maire. J'espère avoir su écouter et j'espère avoir aussi été entendu par des hommes et des femmes que je respecte car ils agissent au quotidien avec vous. J'en profite pour les remercier, tous les élus que j'ai croisés au fur et à mesure des années et tous les agents qui nous ont accompagnés dans la mission au service de la ville et de ses habitants. C'est un hommage sincère que je leur adresse.

Tout mandat, permet de bâtir des projets au service des habitants. À Saint-Égrève cela a toujours été le cas et je veux rendre aussi hommage aux municipalités, quelles qu'elles soient. Cela s'est toujours fait et je suis certain que cela se fera encore. Saint-Égrève n'est pas une île, comme aimait le rappeler notre précédent maire et actuelle députée Catherine Kamowski. Lorsque nous établissons des projets pour le mandat, cela doit se faire en lien avec les collectivités qui nous entourent et je pense particulièrement à la Métropole ou au Département.

sommaire n°265

Les mandats se suivent, ne se ressemblent peut-être pas mais ils apportent les uns après les autres une pierre au grand édifice de notre collectivité, de notre chère ville de Saint-Égrève.

J'en arrive au terme de ce discours des vœux pour 2020, pour moi c'est le dernier que je vous adresse en tant que maire de la ville. En effet comme vous le savez, pour moi une page va se tourner en mars. Cela fera 25 années que je suis élu dont presque trois comme maire.

Il est temps pour moi d'aller cultiver mon jardin et comme disait Marcel Pagnol "*laissons mesurer les autres*".

Être élu c'est une formidable expérience humaine que j'ai vécue à la fois avec fierté et humilité.

Être élu c'est aussi être dans une équipe municipale. C'est une mission où l'intérêt général doit toujours passer devant l'intérêt particulier. Un travail où l'élu s'appuie sur les compétences des services de la ville. C'est bien l'union de toutes ces composantes qui assure le bon fonctionnement de la commune.

Pour moi, l'élu local reste et demeure le lien indispensable entre les intercommunalités et la population, l'élu local est bien là pour assurer l'accompagnement et la proximité envers les habitants.

Au terme de cette vie d'élu, je veux bien plagier Jean d'Ormesson en disant que "*maintenant je sais pratiquement rien sur pratiquement tout*".

Je voudrais aussi remercier ma famille qui m'a accompagné durant toutes ces années dans des moments parfois difficiles, et particulièrement mon épouse qui fut pour moi, dans la discrétion, un soutien utile et fort. Maintenant, il est temps que je vous adresse tous mes vœux pour vous, vos familles et tous ceux qui vous sont chers, en souhaitant aussi le meilleur pour la ville de Saint-Égrève, définitivement entrée dans le XXI^e siècle.

Je sais que vous allez applaudir, comme c'est la coutume quand un discours se termine. J'aimerais que ces applaudissements, qui je suis sûr seront nourris et enthousiastes, soient aussi pour mon épouse Edwige.

Très bonne année et à tous.

4-9 | les actualités

Inscription scolaires : ouverture prochaine !

Vert lointain tourne la page

Le PLUi s'applique

Le point piscine



I la Ville | 10-11

Solidarité

Vers la mise en réseau des savoirs locaux

Environnement

Des déplacements moins polluants



I dossier | 12-15

Événement

À vous de voir, 5^e édition



I les loisirs | 16-19

Focus

Balade au cœur de la Roselière

Événements

Hélène Roy en majesté à l'hôtel de ville

La bibliothèque pendant les vacances

20 Info pratique

21 Petites annonces

22 Expression politique



Dépôt légal : février 2020
Hôtel de Ville, CS 40120- 38521 Saint-Égrève, 04 76 56 53 72
Journal municipal de la Ville de Saint-Égrève tiré à 8 900 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales

Directeur de Publication : Véronique Jaubert
Rédactrice en chef : Amandine Venet ■ Rédaction : Amandine Venet, Bruno Gimmig,
Secrétariat de rédaction : Stéphanie Dellasanta ■ Secrétariat : Elodie Durand
Maquette : service communication ■ Crédit photos dossier : Adobe stock
Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps ■ Impression : Imprimerie du Pont de Claix
Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères ■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.



Zapping du mois

JANVIER

Vendredi
10



2020 en noir et blanc

Soirée "Black and white" oblige, les convives du pôle jeunesse ont débuté l'année en adoptant un très chic code vestimentaire noir et blanc. À l'occasion de cette fête, les jeunes ont commencé l'année d'un bon pied au Patio. Après quelques animations organisées pour briser la glace, la grande salle s'est transformée en dancefloor sur lequel tout le monde s'est déchaîné !

Inscriptions scolaires : ouverture prochaine !



Les inscriptions scolaires des enfants nés en 2017 (ainsi que des nouveaux Saint-Égrévois ou de ceux dont la famille a changé d'adresse sur la commune) sont ouvertes du 9 mars au 6 avril prochains. Les parents doivent prendre rendez-vous avec le service scolaire directement sur le site de la ville (saint-egreve.fr). Pour préparer cette inscription, il faut se munir de divers documents dont la liste est disponible en ligne. À l'issue de ce rendez-vous, un certificat d'inscription précisant l'école du périmètre dont dépend l'élève est alors délivré. Il faut ensuite se rapprocher du directeur de l'école concernée afin de procéder à l'admission pédagogique muni de ce certificat. ■

Vacances polaires

Le pôle jeunesse profite une nouvelle fois des vacances de février pour proposer aux plus de douze ans des activités pour occuper les congés hivernaux du 22 février au 7 mars. Le programme prévoit pas moins d'une vingtaine d'activités, stages et autres mini-séjours au ski. Parmi les nouveautés de cette édition, les jeunes pourront s'initier aux travaux de couture, suivre un stage d'écriture rap/slam, découvrir le tennis de table ou encore participer à un projet solidaire "la jeunesse en action" en visitant le Secours populaire de Saint-Martin-le-Vinoux. Les inscriptions pour les ateliers et les stages sont ouvertes à compter du 5 février. Les mini-séjours ski à Val Cenis sont quasiment complets mais il reste toutefois quelques places "filles".

En savoir + : pole-jeunesse@mairie-st-egreve.fr
ou 04 76 56 59 80.

Ça bouge à la MEEN



Au fil des mois, la Maison de l'emploi et de l'entreprise du Néron (MEEN) poursuit ses évolutions pour toujours mieux répondre aux attentes de ses publics. Cette structure associative qui dépend depuis 2019 de la Métropole vient en janvier de fusionner avec la Maison de l'information sur la formation et l'emploi (MIFE-Isère) qui effectuait le même type de missions sur le périmètre d'Eybens, Gières, Poisat... "On s'appuie sur les bons points des deux associations similaires dans leurs orientations et dans leurs moyens", explique Caroline Ronin, la directrice de la nouvelle MEE-MIFE-Isère qui rappelle que "dans cette fusion, la maison de l'emploi est la structure absorbante, le siège de l'association reste à Saint-Égrève et dorénavant 17 personnes, dix provenant de la MEEN et sept de la MIFE-Isère, accompagnent les

chercheurs d'emploi et les entreprises sur un vaste bassin d'emploi. La MIFE-Isère/Agir 38 apporte un réseau national qui nous permet de mieux accompagner les salariés vers un emploi, une formation ou une reconversion" continue la directrice. Pour les utilisateurs, il n'y aura pas de changements majeurs mais plutôt la garantie de pérennisation et de développement des services qui leur sont proposés. Trois axes stratégiques sont au cœur de cette nouvelle association : accompagner les personnes en recherche d'emploi, les soutenir dans leurs recherches avec les outils numériques et apporter un soutien aux entreprises et aux salariés sur tout ce qui relève de la formation emploi et de la progression dans la vie professionnelle "ce qui correspond à l'orientation européenne de droit à la formation tout au long de la vie", renchérit Caroline Ronin. ■

Fiancey devient un refuge pour oiseaux !

Il faut reconnaître que l'idée lancée par Olivier Galéa dans le cadre du dispositif de budget participatif a fait du chemin. En effet, depuis qu'il a été retenu par les membres des conseils des habitants, ce projet d'installer sur les bâtiments et équipements communaux des nichoirs pour favoriser la présence des oiseaux ne cesse d'évoluer. Pour prendre en compte les spécificités des modes de vie de chaque espèce d'oiseaux identifiée sur le territoire et de l'ensemble des règles techniques nécessaires à la pose optimale de nichoirs, Saint-Égrève a fait appel à la Ligue de protection des oiseaux de l'Isère (LPO) pour garantir la réussite maximale de ce projet. Tout en travaillant à la mise en place de ces nichoirs avec la LPO, la Ville a sollicité cette der-

nière pour définir et mettre en œuvre un projet plus complet visant à favoriser la biodiversité sur le territoire. Pour cela, une démarche de trois ans a été définie afin de planifier plusieurs "ateliers nichoirs" participatifs associés à des animations pédagogiques pour tous.

Elle prévoit en outre de réaliser un suivi scientifique des nichoirs installés et des populations d'oiseaux et de chauves-souris. Enfin, l'amélioration de la gestion écologique de certains espaces verts et notamment l'optimisation du plan de gestion du parc de Fiancey est au programme.

Jouxtant le Néron, une Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Znieff) et inclus dans le dispositif de la trame bleue du Schéma de cohérence territoriale (Scot) de



la région urbaine grenobloise, le parc de Fiancey est apparu tout à fait adapté pour une labellisation en tant que "Refuge LPO col-

lectivité". Cet agrément met en valeur les espaces communaux accueillants pour les hommes et la nature. ■

(21 661

C'est le nombre d'observations compilées par la LPO sur le territoire de la commune durant ces dix dernières années. Observations qui ont notamment permis d'identifier 220 espèces d'oiseaux et trois de chauves-souris.

Zapping du mois

JANVIER

Jeudi
23



Verger partagé, parlons-en !

Les Saint-Égrévois qui souhaitent s'impliquer dans la nouvelle saison du verger partagé planté à Rochepleine en 2018 ont été reçus à la Maison des solidarités et des familles (MSF) à l'occasion d'une réunion de lancement de saison. L'occasion pour le collectif d'habitants de rencontrer de nouvelles "recrues" désireuses de s'investir dans l'entretien de ces arbres fruitiers et de s'initier à différentes techniques comme la greffe.

(150

C'est le nombre de nichoirs adaptés à plusieurs espèces d'oiseaux et de chiroptères qui seront déployés sur la commune dans le cadre du budget participatif.

ATELIERS PARTICIPATIFS : les premiers ateliers nichoirs animés par la LPO doivent être organisés dans les semaines à venir. **En savoir +** : 04 76 56 53 03

Pêche à l'aimant : prudence !

Particulièrement mise en avant sur les réseaux sociaux, la "pêche à l'aimant" se popularise de plus en plus. Mais si l'hypothétique découverte d'un trésor immergé ou la simple volonté citoyenne de dépolluer les cours d'eau peuvent sembler attrayantes, il ne faut pas oublier que des règles encadrent cette pratique. En effet, il n'est pas permis d'aller sur des terrains privés sans autorisation des propriétaires, ni dans les cours d'eau sans autorisation de l'État. En outre les services préfectoraux rappellent que cette pêche peut s'avérer dangereuse, notamment en cas de découverte d'explosifs datant de la seconde guerre mondiale.



Alain et Evelyne se préparent à tourner la page de Vert lointain

Vert lointain tourne la page

22 ans. Ce n'est pas rien. C'est même une très belle tranche de vie. Pour Alain et Evelyne Morion, propriétaires du magasin Vert lointain, cette tranche de vie correspond à l'aventure de leur magasin de fleurs qu'ils s'approprient

aujourd'hui à céder. En vendant leur commerce après avoir mûrement réfléchi leur décision, les deux fleuristes s'approprient à tourner la page d'une belle histoire non sans une pointe de nostalgie. Mais après plus de deux décennies à

cultiver leur petite boutique, les fleuristes ressentaient le besoin de souffler un peu, voire de se mettre au vert. "À la base, je pensais en faire un petit bouclard que j'aurais fait tourner tout seul ou avec éventuellement une autre personne. Mais finalement le

magasin a grandi. De 35m² initialement, on s'est étendu sur 85m² et j'employais quatre personnes. Cela a pu se faire grâce à la fidélité de nos clients", explique Alain Morion qui a acquis Vert Lointain après avoir travaillé chez un grossiste en plantes pendant une dizaine d'années. "Quand on est fleuriste, on entre dans la vie des gens. On les accompagne dans les bons moments, comme les mariages, et dans les épisodes plus tristes comme les décès. Tout cela fait que des liens se tissent, il y a beaucoup d'affect", constate les époux. "En ce moment, nous annonçons notre départ et nous mesurons l'attachement de nos clients pour le magasin". Des projets, le couple en a certains pour occuper les quelques années qui les séparent de la retraite. Et si la relation privilégiée qu'ils entretenaient avec leurs clients risque de leur manquer, Alain et Evelyne se rassurent en se disant qu'il les croiseront toujours avec plaisir dans les rues de Saint-Egrève puisqu'ils n'envisagent pas de quitter la région ! ■

Zapping du mois

JANVIER
Mercredi
22



Vœux au monde économique

Le maire Daniel Boisset et les élus du conseil municipal ont reçu une petite centaine de représentants du monde économique à l'occasion de la cérémonie des vœux aux entreprises. L'occasion pour les professionnels de la ville de rencontrer la municipalité et d'évoquer les douze mois à venir. La Zone de faible émission mobilité (ZFE), la vidéoprotection, la dynamisation des zones d'activité et le soutien des commerces de proximité ont été au cœur des discussions informelles qui ont suivi les discours officiels.

MONCEAU FLEURS : c'est la chaîne Monceau Fleurs qui reprendra en mars prochain le magasin Vert lointain. Le commerce rouvrira ses portes après quelques travaux

Job d'été, c'est maintenant !

Les jeunes de plus de 18 ans qui souhaitent trouver un petit boulot cet été doivent s'y prendre dès maintenant ! L'opération Jobs d'été, menée par la Maison de l'emploi et de l'entreprise (MEE-MIFE-Isère), a ouvert son processus de recrutement. Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à envoyer avant le 3 avril (4 avenue du Général de Gaulle 38120 Saint-Egrève). Le processus de recrutement se poursuit ensuite avec une séance d'information collective complétée par des entretiens individuels.

(40) C'est approximativement le nombre d'emplois qui sont proposés par la Ville dans le cadre de l'opération Job d'été

MARCHE PRÉDIEU-FIANCEY : à partir du 4 février, le marché de Fiancey-Prédieu s'installe à nouveau sur le square Armand Nordon récemment requalifié

Pauline Touré fabrique son imaginaire

Pauline Touré est sur un petit nuage. En effet, depuis le mois de décembre, après quatre ans à vendre des créations originales en parallèle de son travail, la Saint-Égrévoise s'est lancée à plein temps dans une nouvelle aventure professionnelle : "La Fabrique de l'Image In Air", un projet né de "l'envie de créer et de faire créer. Je propose des bijoux et de petits objets travaillés à partir de plusieurs matériaux comme le bois, la laine feutrée, le cuir ou encore les perles. J'essaie de développer différentes techniques pour proposer un maximum de textures" explique la créatrice qui a transformé la moitié de son salon en atelier hyper organisé. Généralement, Pauline se concentre sur la réalisation de "pièces uniques. J'aime bien cette notion. Je m'efforce d'ailleurs de développer un service de création de bijoux spécialement adaptés à une tenue en particulier". Pour commercialiser ses créations Pauline Touré vise large. La créatrice, qui est actuellement en train de mettre sur pied son tout nouveau site, se constitue un réseau de structures intéressantes pour y proposer des dépôts-ventes. Parallèlement à ce commerce somme toute



Pour l'accompagner dans le développement de sa petite entreprise, Pauline Touré se fait coacher par la MEE-MIFE-Isère.

assez classique, Pauline Touré "développe aussi toute une partie partage de la création à travers des ateliers, des stages, des interventions dans les écoles, des créations partagées et collectives... Je souhaite accompagner la création libre, aider les participants à débloquer ce qui peut les empêcher de créer pour au final qu'ils

se fassent plaisir" continue l'entrepreneuse, pour qui l'art est un moyen d'expression qui "permet de créer du lien et de se retrouver avec soi-même et avec les autres". ■

En savoir + : 06 26 61 65 86
facebook.com/lafabriquedelimageinair/

(14 700 C'est en mètres carrés la surface qu'occupera le site de production de Port'Alpes, le spécialiste des portes automatiques, sur la ZA de la Porte de Chartreuse.

VISITES DE SECURITE : en ce moment, la Ville et les pompiers du Sdis organisent des visites de sécurité pour s'assurer que les établissements recevant du public (ERP), et notamment les grandes surfaces commerciales, répondent à toutes les normes de sécurité incendie

Le maxi projet d'une mini school



Elisabeth Ganier speaks English and she wants to teach it.

C'est une activité originale que lance Elisabeth Ganier ! En effet, après les vacances d'hiver, la Saint-Égrévoise crée Récréanglais, la première mini school de la ville. Le principe est simple : proposer aux enfants de 4 à 11 ans de prendre un bain linguistique une ou deux fois par semaine. "Cela peut se faire en semaine entre midi et deux au moment du repas pris chez moi ou après l'école en fin d'après-midi", explique cette jeune maman qui précise ne pas être assistante maternelle. "Lunchtime" ou "teatime", l'idée est de proposer aux familles une solution de garde durant laquelle le temps passé chez elle

par les enfants est mis à profit pour les initier à la langue de Shakespeare par des jeux et des chansons.

Ancienne commerciale qui a déjà enseigné l'anglais dans le cadre scolaire, Elisabeth Ganier s'appuie sur le réseau des mini schools grâce auquel elle a pu se former et acquérir une méthode afin d'accompagner les plus petits dans leur découverte de l'anglais. Allant chercher les enfants à pied, Elisabeth entend se cantonner pour l'instant aux écoles de son secteur c'est-à-dire La Monta et la Villa Hélène. ■

En savoir + : 06 62 88 86 33.



Qu'est-ce que ça change le PLUi ?

Les évolutions liées au PLUi sont essentiellement réglementaires et les détailler ici est impossible tant le document est complexe. Toutefois, c'est toujours au service urbanisme de la Ville que chacun doit s'adresser pour élaborer son projet immobilier, le déposer et obtenir les permis nécessaires à sa réalisation. Ainsi, les démarches ne changent pas et la Ville reste l'interlocuteur des usagers ayant un projet de construction sur le territoire communal et les accompagne à tous les stades de celui-ci.

Le PLUi s'applique

Après plusieurs années de travail, le nouveau Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) a été approuvé le 20 décembre dernier et s'applique depuis fin janvier aux 49 communes du territoire. "À Saint-Egrève, le PLUi se substitue désormais à l'ancien Plan local d'urbanisme. Il est devenu opposable le 28 janvier", explique Jean-François Jampy du service urbanisme de la ville qui précise

que dorénavant "ce sont ses règles partagées qui s'appliquent pour instruire les déclarations préalables et les permis de construire". En effet, en se transformant en Métropole au 1^{er} janvier 2015, Grenoble-Alpes-Métropole est devenue responsable de l'aménagement de son territoire. Une compétence nouvelle qui a impliqué l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Ce document définit

le projet d'aménagement et de développement durable du territoire pour les années à venir et le décline en règles de constructibilité et d'occupation des sols.

Parmi les nouveautés de celui-ci on peut citer notamment l'obligation pour les aménageurs de respecter l'ambiance paysagère dans laquelle ils voudront insérer leurs futures constructions. "Le PLUi implique évidemment

des changements dans les zones urbaines et les règles qui les régissent sur le territoire de Saint-Egrève", rappelle Jean-François Jampy qui, à titre d'exemple, cite "l'évolution des règles de recul dans le cadre de la construction en zone pavillonnaire, l'augmentation des espaces végétalisés et de pleine terre lors des projets immobiliers". ■

SKI PRATIQUE : pour la saison de ski alpin, il est possible d'acheter ses forfaits (non datés) à l'Office de tourisme métropolitain (14, rue de la République, Grenoble), pour 11 stations des environs. À noter, des tarifs préférentiels sont proposés pour certaines stations. En savoir + : 04 76 42 41 41

Le SMTC devient le SMMAG

Le syndicat mixte des transports en commun (SMTC), qui jusqu'à présent gérât les transports collectifs de l'agglomération grenobloise n'est plus ! Il a été remplacé le 9 janvier dernier par le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG). En plus de la Métropole de Grenoble, ce nouveau syndicat intègre de nombreuses collectivités comme la communauté d'agglomération du Pays Voironnais ou la communauté de communes du Grévisaudan... Objectif : organiser les transports à l'échelle de la grande région grenobloise afin d'assurer un service public plus efficace.

Cartes résidents à renouveler



Lancées en 2018, les cartes résident permettent aux habitants du Sivom du Néron de bénéficier de bas tarifs pour profiter des piscines intercommunales. Il est déjà temps de la renouveler pour l'année 2020. Cela se fait gratuitement sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois toujours à la mairie de sa commune de résidence ou à l'accueil de la piscine Tournesol. ■

Planfay : des locaux pour les “assos”



Dans les prochaines semaines, la Ville va lancer des travaux d'aménagement des locaux associatifs de Planfay. Jusqu'alors utilisé pour l'activité d'aide alimentaire de l'Association familiale, ce bâtiment a été laissé en partie vacant avec l'ouverture de l'Épice'riz à la Maison des solidarités et des familles. Accolé à la caserne des pompiers, il accueille déjà ces derniers et sert aussi de réserve pour le matériel destiné au ski scolaire.

Mais pour mettre à profit un espace de rangement de 140 m², la Ville a lancé un programme de mise aux normes de sécurité du site et y aménage quatre box de stockage qui pourront être utilisés par autant d'associations. Ainsi, une fois installés, ces espaces permettront à Saint-Évêlo, au Sou des écoles, aux Scouts et à la section plongée sous-marine de l'USSE d'y entreposer leur matériel. Budget de l'opération : 100 000 €. ■

Rénovation du monument aux morts

Le 27 janvier, la Ville a organisé une réunion avec les associations d'anciens combattants et à d'autres partenaires afin de leur présenter son projet de rénovation du monument aux morts de la Monta. Ces travaux, programmés dans les semaines à venir, permettront de nettoyer et de regravier les noms des Saint-Égrévois qui se sont sacrifiés lors de la première guerre mondiale. En outre, une meilleure organisation des hommages aux morts des différents conflits est aussi envisagée. Objectif du projet : rendre son lustre d'antan à cet édifice érigé dans les années 20 afin qu'il soit prêt pour la série de commémorations nationales qui marque les mois



de mars, mai et juin. La Ville consacre environ 22 000 € à ce chantier. ■

RUE DU VERCORS : en février, la circulation de la rue du Vercors sera coupée trois jours d'affilée pour permettre à Enedis de réaliser des branchements électriques souterrains. Pendant ce chantier la circulation sera déviée par les rues du Pont Noir et Paviot

Le point piscine de février

Les futurs utilisateurs de la piscine intercommunale vont non seulement pouvoir profiter des bassins, mais aussi d'un lieu littéralement baigné de lumière. Pour que les rayons du soleil coulent à flot dans l'équipement en cours de réalisation, les verrières sont désormais en place et le mur rideau de la grande halle offre rien de moins que 387m² de surface vitrée supportée par des menuiseries alliant bois et aluminium. L'entrée elle-même profitera d'une belle lumière puisque elle est dotée de son côté de 41m² de vitrage. Bien évidemment, ces

huisseries ne seront pas fixes et la halle des bassins disposera de quatre portes donnant sur les plages extérieures. Des lanternes ouvrants en toiture, à l'opposé de la grande façade vitrée, offriront la possibilité de ventiler naturellement ce volume. Cela permettra dans le même temps de réaliser des économies d'énergie pour le fonctionnement du système de traitement d'air.

Ce mois-ci, si le travail sur la pose des carrelages se poursuit, les semaines à venir devraient aussi être marquées par la végétalisation de la toiture.



Opération qui devrait durer jusqu'à fin mars ou début avril en fonction des conditions météorologiques. Ces 2 686m² de végétation devraient non

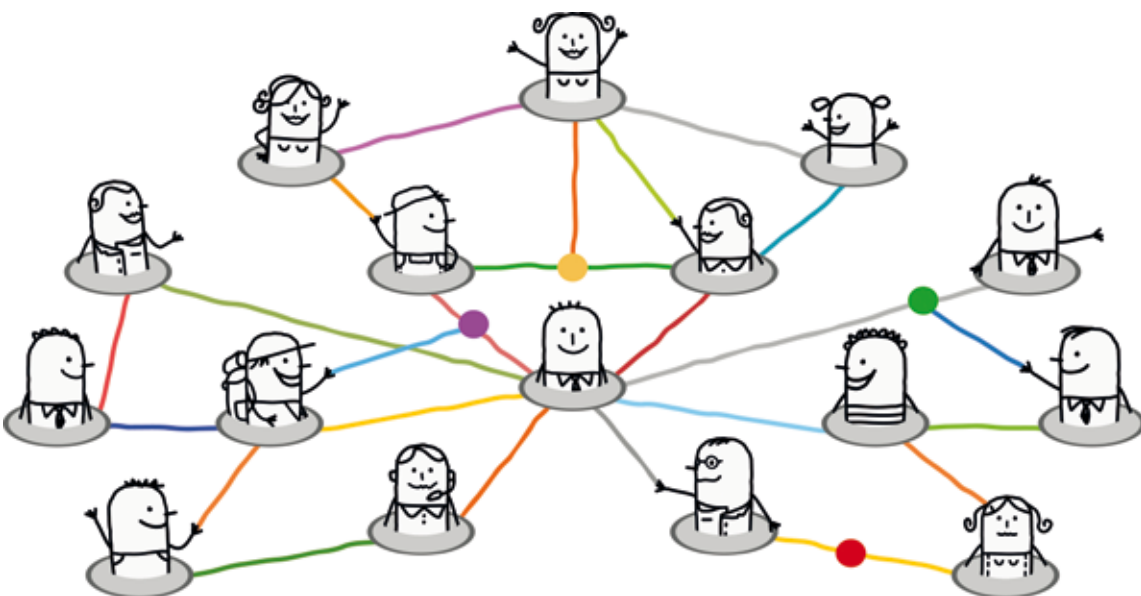
seulement permettre une parfaite intégration paysagère de l'équipement mais aussi participer à l'isolation thermique de la piscine. ■

(623m²

de bardage en pin douglas non traité vont être installés sur les façades extérieures de la piscine. Ils seront agrémentés de 221m² de panneaux composites en fibres ciment.

Solidarité

Vers la mise en réseau des savoirs locaux



Plus on le partage plus on en a ! En effet, contrairement aux classiques lois du commerce, il est possible d'enrichir son propre savoir en partageant ses compétences avec d'autres. Pour faciliter ces échanges, la Ville lance la mise en place d'un réseau d'échange de savoirs. Explications

Créés à Orly au début des années 70, les réseaux d'échanges réciproques de savoirs (RERS) mettent en relation des personnes qui échangent entre elles des connaissances de toutes sortes. "On en trouve un peu partout. Ils sont portés par des associations ou par des collectivités" explique Laurence Provenzano du CCAS qui a pour mission de lancer un tel réseau sur Saint-Égrève. Celle-ci indique qu'il "en existe un important à Seyssins et Seyssinet par exemple.

La création d'un tel RERS à la Maison des solidarités et des familles correspond bien aux missions d'un centre social et à la philosophie de la MSF car il favorise la rencontre, la participation en donnant à tous le pouvoir d'agir".

Comment ça marche ?

Le réseau a pour objet de promouvoir la transmission des savoirs et de mettre en lien les personnes motivées par l'envie d'apprendre. Il n'y a pas de hiérarchie entre

les connaissances et il est tout à fait possible de partager des notions en physique quantique, en arts ménagers ou en jeux vidéo.

"À ce principe d'égalité des savoirs s'ajoute celui de la gratuité et celui de réciprocité ouverte", insiste Laurence Provenzano qui explique que "si l'on bénéficie des connaissances d'une personne, on peut apprendre en retour à quelqu'un d'autre. Le rôle du réseau est donc de mettre tous les participants en relation. Il doit organiser la possibilité de se rencontrer mais ce sont ses membres qui vont définir le cadre des interventions, le contenu des apprentissages..."

Appel à participation

Bien évidemment un tel projet ne repose que sur l'intérêt des personnes ! C'est pourquoi la MSF lance un appel à tous pour construire ce RERS. "Le réseau va être prochainement présenté aux habitants. J'espère aussi mobiliser les autres services de la commune pour pouvoir ouvrir le réseau à tous les âges et à tous les types de savoirs.. Et en dehors des savoirs, nous souhaitons aussi associer les Saint-Égrévois à l'élaboration même de ce réseau, à la mise en place des moyens techniques pour rendre lisible l'offre et la demande de savoirs... Un réseau a déjà existé à Saint-Égrève il y a une dizaine d'années. Sa fondatrice sera notre première alliée habitante grâce à sa connaissance du fonctionnement et des valeurs des RERS".

Affaire à suivre ! ■

En savoir + : 04 76 56 05 40.

Le saviez-vous ?

Bon an mal an, il existe plusieurs centaines de réseaux d'échanges réciproques des savoirs. Ils sont réunis au sein de l'association Foresco (Formations réciproques échanges de savoirs créations collective). Agréée mouvement d'éducation populaire et organisme de formation, elle propose notamment des formations pour les membres des RERS.

Informatique seniors : des places à prendre

Les ateliers d'initiation à l'informatique réservés aux grands débutants de plus de soixante ans ont récemment recruté de nouveaux bénévoles. Cette augmentation des effectifs permet d'ouvrir de nouveaux créneaux pour des stages. Pour mémoire, ces cours d'initiation sont proposés le lundi après-midi et les stages s'étendent sur cinq semaines hors vacances scolaires.

En savoir + : 04 76 56 05 40.

Recensement 2020, ça continue



La campagne de recensement se poursuit jusqu'au samedi 22 février à Saint-Égrève. Cette année, Fabienne Corelli, Dominique Brosse et Foued Hassine sont chargés de prendre contact avec les 591 foyers

saint-égrévois concernés par le recensement partiel de la commune en 2020. Employés par la Ville, ils disposent d'une carte professionnelle et chaque Saint-Égrévois est invité à leur faire le meilleur accueil. ■

Environnement

Des déplacements **moins polluants**

Pour réduire l'impact des déplacements professionnels de ses agents sur la qualité de l'air, la Ville poursuit ses efforts en matière de verdissement de sa flotte de véhicules.

Il y a tout juste 10 ans, la Ville investissait pour la première fois dans cinq vélos à assistance électrique (VAE). Mis à disposition des agents de la commune pour leurs déplacements professionnels, ces vaillantes bicyclettes accusent aujourd'hui le poids des ans et des milliers de kilomètres parcourus à travers la commune. Pour remplacer ces équipements tout en incitant ses personnels à éviter l'utilisation systématique de l'automobile, la municipalité vient d'acquérir huit nouveaux VAE. "Les vélos et leurs équipements reviennent à 12 500 €", résume Fabien Scarabelli, en charge des questions de mobilité, qui constate qu'en "moyenne un déplacement professionnel sur Saint-Égrève représente quatre ou cinq kilomètres".

Un travail de fond

Cette initiative s'inscrit dans une démarche de la Ville initiée au tournant des années 2000 et qui vise au verdissement de sa flotte. "L'objectif est essentiel-



Des agents de Saint-Égrève testant les nouveaux vélos à assistance électrique.

lement de diminuer l'émission de polluants qui dégradent la qualité de l'air local", continue Fabien qui rappelle que "Saint-Égrève dispose de 69 véhicules pour accomplir ses missions de service public. 13 d'entre eux sont électriques et leur kilométrage annuel représente un peu moins de 20% des kilomètres parcourus par l'ensemble de la flotte". Un bilan positif mais qu'il faut encore améliorer.

En effet, 37 véhicules de la flotte saint-égrévoise sont concernés par la Zone à faible émission métropolitaine (ZFE) qui a récemment été mise en place pour les utilitaires. "Saint-Égrève a lancé un vaste programme pluriannuel de verdissement de sa flotte et prévoit d'ici à 2022

de changer au moins 19 de ses utilitaires pour un coût total d'un peu moins de 600 000 €". Un renouvellement qui permettra bien évidemment d'opter pour les solutions les moins polluantes en terme de rejet de particules et d'un point de vue sonore. ■

AIDES : pour financer une partie du renouvellement de sa flotte de véhicules, Saint-Égrève a obtenu des aides de l'Etat et de la Région

Préparez vos vacances !

En février, au cœur de l'hiver, on a parfois des envies de soleil et l'on se prend à planifier ses vacances estivales. Condition numéro un pour réussir son voyage à l'étranger : s'assurer que l'on a ses papiers en règle ! Car quoi de plus rageant que de se retrouver face à une porte d'avion close faute d'avoir un passeport ou une carte d'identité valable. Or pour faire refaire ses papiers, c'est maintenant qu'il faut faire les démarches en mairie.

En effet, actuellement, le temps moyen pour obtenir un rendez-vous est assez court, mais il a tendance à s'allonger à l'approche du printemps et de l'été. Mieux vaut prendre les devants et anticiper pour avoir l'esprit tranquille.

En savoir + et rendez-vous en ligne :
saint-egreve.fr
rubrique mes démarches/Etat civil.



Zapping du mois

JANVIER
Mercredi
15



Cultiver son partenariat

La signature de la nouvelle convention liant la Ville et l'association des jardins familiaux a été l'occasion pour les deux partenaires de réaffirmer les liens qui les unissent. Organisée en présence du maire Daniel Boisset et de sa première adjointe Catherine Haddad ainsi que de François Tarricone et Fabienne Cozzi de l'association, cette rencontre a permis de redéfinir les relations qui existent entre les deux parties.

Événement

Événement culturel phare de la vie saint-égrévoise, les rencontres cinématographiques À vous de voir, offrent une cinquième édition riche en découvertes, rencontres et animations. La Vence Scène sera ainsi en effervescence du 21 au 26 février avec une programmation éclectique.

(42

C'est le nombre de films proposés dans le cadre des rencontres cinématographiques

sommaire du dossier

- page 13
À vous de voir, 5^e édition
- page 14
*Expo quiz
Les enfants à l'honneur
Programme*
- page 15
Des stages découverte du cinéma





À vous de voir - 5^e édition

Le festival À vous de voir existe depuis maintenant cinq ans. Si la mise en place de cet événement commence à être rodée, l'organisation et la programmation demandent une forte mobilisation de l'équipe de La Vence Scène sur plusieurs semaines. En effet, tout au long de ces (seulement) six jours de festival, plus d'une cinquantaine de séances sont programmées. Et si il n'y a pas vraiment de "fil rouge", ou de thématique propre, "l'ADN de ce festival est le partenariat associatif", explique Sophie Mazard, responsable du service culturel, en précisant qu'une "grande partie des films sont à destination du jeune public et des familles, sans oublier les cinéphiles."

Une programmation dense

Parmi les films proposés, onze sont en avant-première, quatre sont projetés en présence du réalisateur, une dizaine sont accompagnés d'animations à destination des plus jeunes et la majorité sont tout public. Parmi la sélection, de nombreux films et documentaires portent sur le respect de la nature et de

l'environnement ou encore sur des thématiques sociétales qui ouvrent la réflexion et notre regard sur le monde. Des séances très "spéciales" sont également au programme comme : une soirée de l'horreur proposée en partenariat avec le pôle jeunesse pour les jeunes (ndlr - Attention, interdit aux moins de 12 ans!) avec deux films et un entracte pizza, un ciné concert par la Cie des Gentils sur le film Sherlock Junior, une séance de méditation proposée par Jean-Bernard Collet avant la projection d'un film documentaire sur ce sujet, une soirée Bollywood, une soirée festive avec un spectacle de capoeira en lever de rideau ou encore une soirée montagne et aventures avec dégustations de spécialités... sans compter les nombreuses animations pour les tout-petits avant ou après les films d'animation.

Un investissement associatif

Le festival ne serait pas ce qu'il est sans le partenariat et l'implication de nombreux acteurs associatifs. Animations, démon-

strations, stages... sont proposés en amont ou à la sortie de séance et l'ensemble est coordonné par Sophie Mazard. "La buvette de l'espace convivial de La Vence Scène est tenue par les bénévoles associatifs qui, en plus de leur présence, confectionnent traditionnellement des crêpes qui sont vendues tout au long de ces six jours." explique la responsable culturelle. "Mais leur investissement va bien au-delà car de nombreux temps forts du festival sont préparés en collaboration avec les associations locales qui animent certaines séances et qui participent même à leur programmation". En effet, avant ou après certaines des séances, il y aura notamment des contes lus par Enigma Tics, une prestation de la chorale du Charmant Som, un apéro jazz avec Couleurs Jazz Vocal, un lever de rideau dansé par la Cie Évidence ou encore la MJC... L'ouverture du festival sera musicale avec un concert de l'ensemble de Gregory Thivollet de L'Unisson. Au vu de cette diversité, aucune raison donc de ne pas participer à cet événement culturel ludique et riche en découvertes. ■

4 C'est le nombre de rencontres avec des réalisateurs et réalisatrices :

- **Mathilde Syre**, samedi 22 février à 20h30 avec la projection du documentaire *Champs de luttes*, semeurs d'utopies sur la thématique de l'agriculture autrement.
- **Grégory Magne**, dimanche 23 février à 17h30 lors de la projection du film en avant-première *Les parfums*.
- **Laetitia Cuvelier**, lundi 24 février à 20h30 avec la projection du documentaire *Déplacer des montagnes* sur la thématique de l'accueil des migrants.
- **Mehdi M. Barsaoui**, mercredi 26 février à 17h30 avec la séance en avant-première du film *Un fils*.

LES PARTENAIRES LOCAUX

L'Unisson, la bibliothèque municipale, le pôle jeunesse, l'association familiale, SaintÉ Olympia, la Cie Évidence, le Sou des écoles (section danse), Enigma Tics, la chorale du Charmant Som, Haut en couleurs, la MJC de Saint-Égrève, Rouge Banane, Couleurs Jazz Vocal, Culture&Nous, Dolce cinéma, Fa Sol Latino, les CE Tissent la Toile et France Nature Environnement sont les partenaires de cette rencontre.

dossier ... Expo-Quiz



Comme lors des éditions précédentes, l'association Haut en couleurs propose tout au long des rencontres une exposition à découvrir au sein de l'espace convivialité de La Vence Scène. Les œuvres, réalisées par les adhérents, présenteront des scènes cultes du cinéma. Les personnes sont invitées à trouver quels films sont représentés afin de gagner des abonnements de cinéma. La remise des prix se fera en musique lors de l'apéro-jazz du mercredi 26 février au soir. ■

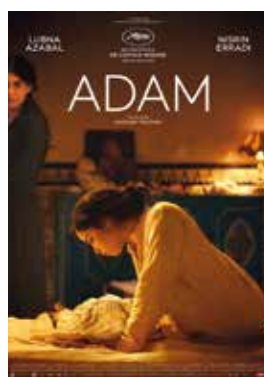
Les enfants à l'honneur

Le jeune public n'est pas oublié dans ces rencontres qui tombent à point nommé durant les vacances de février. Lors des matinées du 22 au 26 février, des films pour les tout-petits sont diffusés avec des temps d'animations tels que : lectures de conte, animation jeux d'optique et magie du pré-cinéma, danse, créations... proposées par les associations saint-égrévoises et les équipes de La Vence Scène et de la bibliothèque municipale. Mardi gras sera aussi à l'honneur avec le film SamSam où les petits, à partir de 3 ans, sont invités le mardi 25 février à 10h, à venir déguisés (en super héros) pour gagner des cadeaux.



De nombreuses animations

Pour les enfants un peu plus grands (mais également les adultes), un ciné concert avec un live du pianiste de la Cie des Gentils autour du film Sherlock



Vendredi 21 février

17h • L'appel de la forêt
19h30 • Soirée de l'horreur : *Underwater* et *Crawl* / Entracte pizza party (interdit aux moins de 12 ans)
20h • **Soirée d'ouverture**
 Spectacle de l'ensemble de clarinettes en réseau et projection du court-métrage *Les gardiens du secret* et du film *Ours, simplement sauvage*

Samedi 22 février

10h30 • *Les petits contes de la nuit*. Avant-première, animation contes
11h • *L'intelligence des arbres*
14h • *Adam* [VOSTF]. Dégustation de thé et pâtisseries orientales
13h45 • *Le prince oublié*
15h45 • *La bonne épouse*. Avant-première
16h • *Sonic, le film*
18h • *Le lion*.
18h • *Pinocchio* [VOSTF]. Avant-première, rencontre avec Dolce Cinema
20h30 • *Champ de luttés, semeurs d'utopie*. Rencontre avec la réalisatrice
20h30 • *L'appel de la forêt*. Lever de rideau dansé

Dimanche 23 février

10h • *Happy, la méditation à l'école*. Initiation à la méditation avec Jean-Bernard Collet
10h • *Les ours gloutons*. Avant-première, animation "gloutons"
11h • *Sonic, le film*
14h • *Deux*
14h • *Le lion*
16h • *Lettre à Franco* [VOSTF]. Rencontre avec Fa Sol Latino
16h15 • *Sherlock Junior*. Ciné-concert par la Cie Des Gentils
17h30 • *Les parfums*. Avant-première, rencontre avec le réalisateur
18h30 • *L'appel de la forêt*
20h30 • *Soirée Bollywood : Panga* [VOSTF]
 Entracte gourmand et surprises...
20h30 • #jesuislà

BON PLAN !

Les préventes pour l'ensemble des séances des rencontres sont disponibles par Internet et en billetterie de La Vence Scène !

À la découverte du 7^e art



sont programmées pour les jeunes enfants

Junior sera également proposé dimanche 23 février. L'occasion de découvrir ou redécouvrir ce film de Buster Keaton qui a près de 100 ans ! ■

À l'occasion du festival, deux stages sont proposés pour les enfants et les adolescents :

- Le pôle jeunesse propose aux adolescents de 12 à 16 ans un stage du 24 au 28 février. Organisé tous les jours de 9h à 12h et de 13h à 17h et animé par Morgan Djian, cette immersion d'une semaine dans le monde du cinéma permet aux jeunes de découvrir toutes les étapes de réalisation d'un film : storyboard, tournage, jeu d'acteur, montage... comme de vrais professionnels. De quoi susciter quelques vocations. Attention, places limitées.

- En parallèle, l'Association familiale propose également un "Jury cinéma". Limité à 12 places et à destination des 8-12 ans,



Les membres du stage cinéma animé par Morgan Djian en 2019.

ce stage propose aux enfants de découvrir une sélection de films, aiguiser leur esprit critique et les faire échanger autour des

films visionnés pour décerner, à la fin du festival, leur prix du meilleur film jeune public. ■



Lundi 24 février

10h • Le voyage dans la lune. Animation
jeux d'optique
10h30 • L'appel de la forêt
14h • Sonic, le film
14h • Vertige d'une rencontre. Rencontre
avec le Tichodrome
16h • 1917
16h • #jesuislà
18h15 • Adam [VOSTF]
18h15 • Lucky. Avant-première
19h30 • Apéro chanté par la chorale
Charmant Som
20h30 • Déplacer les montagnes. Lever
de rideau chanté et rencontre avec la
réalisatrice
20h30 • Mes jours de gloire. Avant-première

Mardi 25 février

10h • SamSam. Spécial Mardi-gras
10h • Les Incognitos. Spécial Mardi-gras
14h • Le jeûne, à la croisée des chemins.
Rencontre avec un naturopathe
14h • Le prince oublié
16h • Un divan à Tunis. Dégustation de
thé et pâtisseries orientales
16h • Sonic, le film. Spécial Mardi-gras
18h • La fille au bracelet
18h • Le lion
19h30 • Apéro Berimbau
20h • L'appel de la forêt
20h30 • Soirée festive "Résistances".
Spectacle capoeira et projection du film
Mine de rien. Avant-première, entracte
cachorro quente (hot-dog brésilien)

Mercredi 26 février

10h • Les enfants du temps. Animation
jeux d'optique
10h30 • L'odyssée de Choum. Animation
danse
14h • La fameuse invasion des ours en
Sicile. Animation par les bibliothécaires
15h • 10 jours sans maman
16h • SamSam
17h30 • Un fils. Avant-première,
rencontre avec l'équipe du film
17h30 • 10 jours sans maman
19h • Soirée de clôture. Apéro par
Couleurs Jazz Vocal et remise des prix
de l'expo-quiz
20h • Soirée Montagne, nature &
aventure avec la projection de Bal
au-dessus des 3000 et Le cavalier mongol.
Entracte soupe Luuvangiin shöl
20h30 • Le cas Richard Jewell [VOSTF]

DÉCOUVREZ LE PROGRAMME COMPLET SUR :

LAVENSCENE.SAINT-EGREVE.FR



Balade au cœur de la Roselière

Espace naturel sensible “local” niché au cœur de Rochepleine, la Roselière du Muscardin est un fragile écosystème indissociable du quartier qui s’est bâti autour d’elle. Promenade attentive au cœur de Saint-Égrève.

Parmi les parcs urbains de la commune, l’un d’entre eux fait figure d’exception. En effet, si Barnave, Fiancey ou Marius Camet sont soigneusement bichonnés pour permettre à chacun de profiter de leurs vastes pelouses ou de l’ombre rafraîchissante de leurs arbres, la Roselière présente de son côté une facette plus “brute”. S’étendant sur environ quatre hectares, son étang recouvre plus de 10 000 m². Trois îles, inaccessibles aux visiteurs, abritent une faune et une flore sauvages qui se développent notamment le long des berges abruptes de ce plan d’eau dont la profondeur n’excède pas 1,50 mètre. “L’alimentation du site est assurée par les pluies et deux zones de résurgences. Le fonctionnement hydrologique est complexe en lien avec la nappe de l’Isère et le massif karstique de la Chartreuse. L’exutoire de l’étang est un seuil béton et l’étang ne possède pas de système de vidange”, résume le bureau d’études de Saint-Égrève qui suit avec attention la santé de cet espace.

Petite histoire du site

Pas si sauvage que ça, la Roselière, telle qu’on la connaît aujourd’hui, a été aménagée en 1984. L’ancien marais alimenté par les

sources de Chartreuse a ainsi laissé la place au quartier de Rochepleine qui s’articule autour d’un étang créé par l’homme. Mais cette origine humaine n’empêche pas la Roselière d’être reconnue, 20 ans plus tard, comme l’un des premiers “espaces naturels sensibles” du département de l’Isère.

Mobilisation pour sa protection

Après un premier plan de gestion, de protection et de mise en valeur du site lancé par la Ville et l’Isère en 2003, les partenaires adoptent en 2014 une notice de gestion qui planifie dix ans d’actions à mener pour le préserver. Cette notice est un véritable plan d’actions qui sont envisagées sur le long terme et qui ont pour objet de protéger le site et d’en préserver l’équilibre écologique. Cela s’est concrétisé par des campagnes de pêche de gestion afin d’éliminer certaines espèces comme les ragondins, les carpes et les poissons chats, dont le nombre est préjudiciable à la santé de l’étang. Les enfants de Saint-Égrève se sont mobilisés pour faire savoir quels comportements devaient adopter les usagers du site afin d’en respecter la faune et la flore. Des fascines ont été mises en

place pour protéger les berges et un petit barrage a même été construit pour réguler les flux d’eau.

Ecosystème fragile

Rien que l’an passé Saint-Égrève a consacré plus de 12 000 € afin de mener trois études pour évaluer l’impact des actions de préservation menées. Ainsi, durant le printemps et l’été 2019 des spécialistes se sont penchés sur la bathymétrie des lieux. Cette étude en profondeur de l’envasement de l’étang et de la qualité des sédiments a permis de les comparer avec les études réalisées en 2006 et 2008. Les données récoltées permettent notamment de mieux comprendre la dynamique de sédimentation et de déterminer des actions à mener pour éviter que le plan d’eau ne s’étouffe. Cette étude a été complétée par un inventaire odonatologique qui a été l’occasion d’observer et de recenser les populations de libellules qui sont des marqueurs importants de la bonne santé d’un écosystème de ce type. En tout 19 espèces ont colonisé la Roselière mais en densité assez faible. Enfin, un état des lieux de la flore a permis d’établir la présence d’environ “180 taxons”, dont 109 nouvelles espèces de plantes observées pour la première fois sur le site en 2019 dont certaines représentent un intérêt patrimonial certain. Des indicateurs positifs mais qui sont fragiles selon les spécialistes. Ce qui induit la nécessité de poursuivre les efforts pour pérenniser le site et lui permettre de rester un havre pour la vie sauvage au cœur même de la commune. ■

Qu’est-ce qu’un ENS ?

Créés par le code de l’urbanisme, les Espaces naturels sensibles (ENS) ont pour objectif de préserver la qualité des sites, d’assurer la sauvegarde des habitats naturels et d’aménager ces espaces pour être ouverts au public. Les ENS “doivent être constitués par des zones dont le caractère naturel est menacé et rendu vulnérable”. La fragilité de la Roselière vient de sa position enclavée en milieu urbain et de la forte fréquentation qui l’accompagne.

Zapping du mois

JANVIER

Mercredi
15

De bien jolis gros mots

Dans le cadre de sa double exposition "Des formes aux pieds de la lettre", la bibliothèque Barnave a proposé "l'atelier des gros mots", une après-midi découverte avec une visite animée, des ateliers, des histoires et des surprises, le tout orchestré par la Maison Colophon. Proposées par "l'imagier vagabond", ces deux expositions sont à découvrir sur place jusqu'au 22 février.

Labo jam 2
réseau musique Tram E

Le son jazz du Labo revient pour une nouvelle session ! Le 19 février les musiciens du réseau musique du Tram E prennent leurs instruments et décollent de leur fief de L'Unisson pour s'installer le temps d'une soirée à l'Atrium, la salle de spectacle du Fontanil-Cornillon (1^{er} rue du Moulin). Pour cette nouvelle saison, les "Jam Sessions" se vivent ensemble pour partager la scène autour de standards de jazz. Un moment que les amoureux de jazz ne peuvent en aucun cas manquer s'ils veulent être de la partie pour un moment fort d'échange musical. Et pour

l'occasion, tout ce que la ville compte de "musicos", qu'ils soient professionnels, amateurs ou élèves, est convié à partager la scène à plusieurs autour de thèmes issus du répertoire forcément jazz ! Gil Lachenal coordonne tout ce petit monde avec ses collègues de L'Unisson Pascal Perrier et Philippe Hascoët. Pour mémoire, soutenu par le Département de l'Isère, le réseau des établissements d'enseignement artistique du Tram E rassemble L'Unisson de Saint-Égrève, Fonta Musique du Fontanil-Cornillon ainsi que le Foyer Arts et Loisirs de Saint-Martin-le-Vinoux. ■

En savoir + : 04 76 75 48 63
ou ecolemusique@mairie-st-egreve.fr

Hélène Roy en majesté
à l'hôtel de ville

En février c'est au tour d'Hélène Roy de présenter son travail dans l'écrin des salles de la mairie. L'artiste qui vit et crée à Proveysieux, installe ses toiles à l'hôtel de ville du 13 au 23 février. Tout juste le temps de découvrir le travail tout en couleurs de cette créatrice qui peint "ce qui m'entoure : les couleurs de la nature, la forêt et la montagne, mais aussi ceux qui l'habitent". Palette chromatique audacieuse et coups de pinceaux puissants sont au cœur de son travail. "Les couleurs sont à la source de mon inspiration, j'aime travailler par taches de couleurs qui laissent de la liberté au regard de celui qui passe ou s'arrête" explique l'artiste qui a conçu son exposition comme une "découverte des saisons, des atmosphères de la Chartreuse". ■



À noter : l'exposition d'Hélène Roy en mairie du 13 au 23 février se visite le jeudi de 16h à 19h, le vendredi de 14h à 17h15, le samedi et le dimanche de 14h à 17h30.

MATINÉES GRAPHIQUES : pendant les vacances, l'Atelier de l'Islo propose deux sessions consacrées aux "Jeux d'encre et de hasards" du 24 au 28 février et du 2 au 6 mars.
En savoir + : atelierdelislo@gmail.com

La bibliothèque
pendant les vacances

Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque adapte ses horaires ! Ainsi, du 24 février au 7 mars prochains, les heures d'ouverture des trois sites évoluent légèrement. Pour rendre visite à la Maison Barnave, rendez-vous est pris le mardi et le vendredi de 15h à 19h ainsi que le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h. À Fiancey, le public est accueilli le mercredi et le vendredi de 15h à 18h et le mardi de 16h à 19h à Rochepleine.

En dehors de ces heures, il est bien évidemment possible de déposer ses documents dans les boîtes-retours.

En savoir + : 04 76 75 40 63 ou bibliotheque@mairie-st-egreve.fr

SKI BY NIGHT : vendredi 7 février la section ski de piste organise une spéciale nocturne au Collet d'Allevard accompagnée par un repas

LA VENCE SCENE

Samedi 8 février

La mécanique du cœur



Vendredi 14 février

À la découverte de l'opéra



Les élèves des écoles maternelles et élémentaires ont un spectacle rien que pour à La Vence Scène. En effet, la Fabrique Opéra vient spécialement donner deux représentations de son *"Carnaval des animaux"* d'après Camille Saint Saëns. L'occasion pour les plus jeunes de découvrir la musique classique dans le cadre scolaire. Ce spectacle s'inscrit dans cadre des représentations réservées exclusivement au public des écoles. ■

À VOUS DE VOIR : la cinquième édition des rencontres cinématographiques de Saint-Égrève se déroule à La Vence Scène du 21 au 26 février.

Voir aussi en pages 12-15

Billetterie

Jusqu'au 8 mars prochain, la billetterie spectacle de La Vence Scène est ouverte le lundi de 16h à 19h et le mercredi de 9h à 12h (hors vacances scolaires). Attention sur les sept spectacles qui sont encore à jouer pour cette fin de saison, cinq affichent déjà complet. Il reste tout de même encore quelques fauteuils libres pour la soirée de magie proposée par Gus Illusionniste (le 26 mars, billetterie RPO) et pour la pièce de théâtre jeune public *"Caché dans son buisson de lavande, Cyrano sentait bon la lessive"* (le 3 avril).

C'est un spectacle bien huilé que cette mécanique du cœur qui reprend la trame du roman de Mathias Malzieu. Forte de six nominations aux P'tits Molières 2017 qui l'ont récompensé du prix de la meilleure mise en scène, la pièce s'installe à La Vence Scène où elle est jouée à guichet fermé.

Le spectacle est complet à Saint-Égrève mais il reste des places pour la représentation du 7 février à Vizille. ■

À noter : les bibliothécaires de la Ville proposent une animation autour du spectacle.

En savoir + : sortitavizille.com

Saint-É Olympia : les réservations sont ouvertes



Avec la régularité d'un métronome et la folie d'une troupe de musique hall, l'équipe de Saint-É Olympia se prépare à revenir sur les planches de La Vence Scène pour y donner à nouveau le 14 mars prochain ses *"Drôle de dames from San Francisco"*. Douzième comédie musicale créée par l'association saint-égrévoise, on y croise des jeunes femmes désœuvrées, des agents troubles de Chicago et des mafieux...

À noter, cette soirée sera l'occasion pour les artistes de rendre sur scène un dernier hommage à Gérard Pons l'un des leurs, emporté trop tôt par la maladie. ■

Réservations : 06 17 32 61 36 ou jc.lafran@gmail.com

l'agenda du 4 au 26 février

JUSQU'AU 22 FÉVRIER

Double expositions "Des Formes aux pieds de la lettre !" à la bibliothèque Barnave.

MARDI 4 FÉVRIER

Atelier numérique "découvrir Youtube" à la Bibliothèque Barnave. 17h30. **Inscription :** 04 76 75 40 63 ou bibliotheque@mairie-st-egreve.fr.

JEUDI 6 FÉVRIER

Don du sang, collecte organisée en mairie par l'Etablissement français du sang. De 8h30 à 11h30 et de 16h à 19h30.

Conférence "découverte de la kinésiologie" par Corps et sens à la Maison des associations (1 rue C. Brenier). 20h30.

Renseignements et inscriptions : corpsetsens38@gmail.com.

VENDREDI 7 FÉVRIER

Audition des classes de guitare dans l'auditorium de L'Unisson. De 17h à 20h30.

En savoir + : 04 76 75 48 63.

Café culturel autour du Japon à La Vence Scène par Culture&Nous. Ateliers manga, haïku ou calligraphie japonaise sont proposés. Un "espace librairie" est installé en partenariat avec la librairie du Square. 18h.

SAMEDI 8 FÉVRIER

Spectacle "La mécanique du cœur", par la compagnie Le Moineau à La Vence Scène. 20h. (Complet). Autour du spectacle, les bibliothécaires de la ville présentent une sélection de livres.

Handball, l'équipe N2 féminine de l'USSE reçoit Val de Leyse à la halle J. Balestas. 20h45.

DIMANCHE 9 FÉVRIER

Ski de piste aux Arcs. avec la section ski de piste de l'USSE. **Inscriptions** le jeudi 6 février au foyer J. Balestas de 20h30 à 21h30 ou usse.skidepiste@gmail.com.

Loto de la section volley-ball de l'USSE à l'Espace Robert Fiat. 13h.

MERCREDI 12 FÉVRIER

Goûter musical, "Chansons pour et avec les parents" avec les classes d'éveil et d'initiation de L'Unisson à la bibliothèque Barnave. 15h30. Entrée libre.

JEUDI 13 FÉVRIER

Vernissage de l'exposition d'Hélène Roy en mairie. 18h30. (À découvrir jusqu'au 23 février).

Concert, "l'ensemble de cuivres rencontre Génération Big Band" avec les élèves de L'Unisson à la chapelle du centre hospitalier Alpes-Isère. 19h.

VENDREDI 14 FÉVRIER

Loto du club des Mails à l'espace Visancourt. 14h.

Audition violon et alto à l'auditorium de L'Unisson. 18h.

Soirée cabaret par l'association MJC à l'espace Robert Fiat. 20h30.

SAMEDI 15 FÉVRIER

Loto du 2RFC à l'espace Robert Fiat. Dès 19h30.

Bal folk de la Pastourelle de la Vence au Patio. 20h30.

Basket, l'équipe pré-nationale masculine de l'USEE reçoit Montmélian au gymnase L.Terray. 20h30.

DIMANCHE 16 FÉVRIER

Ski de piste à Tignes - Val d'Isère avec la section ski de piste de l'USSE. **Inscriptions** le jeudi 13 février au foyer J. Balestas de 20h30 à 21h30 ou sur usse.skidepiste@gmail.com.

Basket, l'équipe N3 féminine de l'USEE reçoit l'AS Monaco au gymnase L.Terray. 15h30.

MERCREDI 19 FÉVRIER

L'heure musicale 6, rencontre interclasses cordes et piano à l'auditorium de L'Unisson. 18h45.

VENDREDI 21 FÉVRIER

Atelier numérique, "Découvrir Windows 10" à la bibliothèque Barnave. 10h. **Inscription** obligatoire 04 76 75 40 63 ou bibliotheque@mairie-st-egreve.fr.

Portes ouvertes à la Maison de la Maintenance et des Nouvelles Technologies - Maison Familiale Rurale (2 av. du général de Gaulle). De 14h à 18h.

Café culturel à La Vence Scène par Culture&Nous. Soirée jeux autour du cinéma et espace librairie en partenariat avec la librairie du Square. 18h30.

DU 21 AU 26 FÉVRIER

À vous de voir, les rencontres cinématographiques de Saint-Égrève. Voir aussi en page 12-15.

LA VENCE SCÈNE cinéma



20h ; le 9 fév. à 14h ; le 10 fév. à 14h (lundi cinéma du CCAS – SME*) et 20h.

► **Séjour dans les monts Fuchum** (VOSTF)

Le 5 février à 17h ; le 9 fév. à 20h ; le 10 fév. à 14h.

► **Cuban Network** (VOSTF)

Le 12 février à 20h ; le 13 fév. à 18h ; le 16 fév. à 18h15 ; le 17 fév. à 20h30.

► **Le prince oublié**

Le 12 février à 15h et 20h ; le 13 fév. à 18h ; le 14 fév. à 18h et 20h30 ; le 15 fév. à 16h et 20h30 ; le 16 fév. à 15h et 17h30 ; le 17 fév. à 14h et 18h ; le 18 fév. à 18h et 20h30.

► **Ducobu 3**

Le 12 février à 15h ; le 14 fév. à 17h30 et 20h ; le 15 fév. à 15h ; le 16 fév. à 14h ; le 18 fév. à 18h.

► **Jojo rabbit**

Le 12 février à 17h30 ; le 13 fév. à 20h30 (VOSTF) ; le 15 fév. à 20h ; le 16 fév. à 16h (VOSTF) ; le 17 fév. à 14h ; le 18 fév. à 20h (VOSTF).

► **Bayala**

Le 12 février à 17h30 ; le 15 fév. à 14h.

► **Revenir**

Le 13 février à 20h30 ; le 15 fév. à 17h30 ; le 16 fév. à 20h45.

► **Les filles du docteur March** (VOSTF)

Le 15 février à 18h ; le 17 fév. à 20h.

► **Les misérables** (tarif unique 4€)

Le 16 février à 20h ; le 17 fév. à 18h.

► **L'appel de la forêt**

Le 19 février à 15h, 17h30 et 20h30 ; le 20 fév. à 17h30 et 20h.

► **Sonic le film**

Le 19 février à 14h30 et 17h ; le 20 fév. à 18h.

► **Deux**

Le 19 février à 20h ; le 20 fév. à 20h30.

► **Le photographe** (VOSTF)

Le 3 février à 14h ; le 4 fév. à 20h.

► **Scandale**

Le 3 février à 20h.

► **Selfie**

Le 3 février à 14h et 20h.

► **Les enfants du temps**

Le 4 février à 18h.

► **Je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part**

Le 4 février à 20h30.

► **La bataille géante de boules de neige 2**

Le 4 février à 18h.

► **Le lion**

Le 5 février à 14h et 20h ; le 6 fév. à 14h ; le 7 fév. à 18h et 20h30 ; le 8 fév. à 18h ; le 9 fév. à 18h15 ; le 10 fév. à 18h ; le 11 fév. à 18h et 20h.

► **Les traducteurs**

Le 5 février à 20h30 ; le 6 fév. à 14h et 18h ; le 7 fév. à 18h ; le 9 fév. à 14h et 20h15.

► **#jesuislà**

Le 5 février à 16h et 18h ; le 6 fév. à 20h ; le 7 fév. à 20h ; le 8 fév. à 14h et 20h30 ; le 9 fév. à 16h et 18h ; le 10 fév. à 18h et 20h ; le 11 fév. à 14h et 20h.

► **SamSam**

Le 5 février à 14h et 16h ; le 7 fév. à 16h30 ; le 8 fév. à 16h ; le 9 fév. à 16h15 ; le 11 fév. à 17h.

► **L'esprit de famille**

Le 5 février à 18h ; le 6 fév. à

* SME : version sourds et malentendants

ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**
Du lundi au vendredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15. Le
jeudi : accueil standard jusqu'à 18h15 et permanence jusqu'à
19h30 (uniquement sur rendez-vous).

CCAS :

Lundi, mardi et vendredi de 13h30 à 17h15. Mercredi et
jeudi de 8h30 à 12h15. Accueil téléphonique du lundi au
vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15.
Point information autonomie pers. âgées et handicapées,
action sociale, permanence logement social sur rendez-vous.

Permanence des élus :

Cabinet du maire : **04 76 56 53 41**
Daniel Boisset, sur RDV
Conseillers départementaux :
Christine Crifo, Pierre Ribeaud **04 76 00 38 46**
Catherine Kamowski, députée **04 76 94 28 25**
Sur RDV au 1 rue Conrad Killian, 38950 St-Martin-le-Vinoux
circo3805@gmail.com

Archives municipales :

PERMANENCES (sur rendez-vous)

Conseil info énergie de l'ALEC : **04 76 14 00 10**
Architecte : en mairie **04 76 56 53 17**
Permanence juridique : **04 76 56 53 00**
Les 1^{er} jeudi et 3^e mercredi du mois
Médiation : Edouard Tournier, **04 76 56 53 00**
Les 1^{er} et 4^e jeudi du mois
CARSAT assistante de service social : **09 71 10 39 60**
Le mardi

Point Ecoute : **04 76 56 05 40**
Ecoute psychologique le vendredi, 9h-13h à la MSF
Sécurité Sociale : ameli.fr ou **3646**
en mairie le mercredi 14h à 16h. Pas de permanence le 5/02.
PERMANENCES

Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**
Chaque vendredi, 9h-12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève
Centre de planification et d'éducation familiale :
2 rue du 19 mars 1962 **04 76 75 33 04**
Mardi 13h30-19h, mercredi jeudi et vendredi 13h30-17h30
ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.
Point Précarité Santé : **04 76 89 31 42**

SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**
Gendarmerie : **17** ou **04 76 75 30 93**
12 rue des Peupliers
Pompiers : **18** ou **112**
Secours en montagne, Isère : **112**
Urgence dépannage gaz naturel : **08 00 47 33 33**
Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

SANTÉ

SOS Médecins : **04 38 70 17 01**
Urgences dentaires : **04 76 00 06 66**

SERVICES PUBLICS

MEEN mission locale **04 76 13 18 05**
4 av Général de Gaulle, www.meen-neron.com
La Poste : 63, av. du Général de Gaulle **3631**
Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-12h30 et 14h-18h.
jeudi 9h-12h15 14h-18h. Samedi 9h-12h ou Rue Louis Neel
8h45-12h30 13h30-16h45. Samedi 8h45-12h.

SNCF Saint-Egrève : 1, rue des Bonnais **3635**
Pas de permanence sur place, borne auto à disposition.

Trésorerie Principale : **04 76 75 32 79**

Grenoble Alpes Métropole : **04 76 59 59 59**

Voirie/Déchets : n° vert **0 800 500 027**
Déchèterie : 45 rue du Pont Noir n°vert **0 800 500 027**
Du lundi au vendredi 9h30-12h et 13h-17h30, le samedi
9h-17h30. Fermée dimanches et jours fériés.
• Problèmes techniques **04 76 86 20 70**
eau potable, abonnement, résiliation, facturation
ou www.eauxdegrenoblealpes.fr
Eaux de Grenoble Alpes
5 place Vaucanson 38000 Grenoble
Du lundi au vendredi 8h-12h 13h-17h30
• Dépannage et urgence : n° vert **0 800 500 048**
Soir et week-end **04 76 98 24 27**

PHARMACIES DE GARDE

Urgences : **0 825 74 20 30**
Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours
fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h.
Du 01 au 07/02 : pharmacie de la Monta **04 76 75 60 69**
Place Pompée
Du 08 au 14/02 : pharmacie du Fontanil **04 76 75 51 48**
1 allée Charles Beaudelaire, Le Fontanil
Du 15 au 21/02 : pharmacie de Prédieu **04 76 75 31 67**
48 D route de Grenoble
Du 22 au 28/02 : pharmacie de Barnave **04 76 75 43 42**
Domaine Barnave
Du 29/02 au 06/03 : pharmacie de la Pinéa, **04 76 75 43 33**
Centre Commercial "La Pinéa"



SERVICE À DOMICILE

Interventions sur
Saint-Egrève et alentours



Auxiliaire de vie
Aide à domicile



Aide ménagère
(personnes actives)

9, cours de la Libération et du Général de Gaulle
38100 GRENOBLE

Tél. **04 58 00 54 92**

www.kaliservicesadom.fr

CARROSSERIE de la PRIOLA



Tous travaux
de carrosserie

Grands, moyens
et petits travaux - Marbre
Assurances diverses

Tél. **04 76 75 10 70**

1, rue de la Biolle - 38120 St-Egrève

Votre magasin
créatif sur Saint-Egrève

color'i

L'espace de toutes vos envies

Beaux-Arts Loisirs Créatifs

Encadrement Eveil Artistique

Lundi : 14h - 19h
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 10h - 12h30 / 14h - 19h
Samedi : 9h30 - 19h
8 rue René Cassin - 38120 Saint-Egrève - Tél. **04 38 02 18 18**
www.colori-grenoble.fr

Groupe

Priorité Saint-Égrève

L'engagement au centre de la cité



Si les collectivités engagent des actions, comme celles liées à la culture, au bénéfice des habitants, bien souvent le tissu associatif et notamment citoyen est essentiel pour assurer la vie dans la commune. C'est par exemple le cas du festival "A vous de voir", à lire dans ce journal, puisque des partenaires s'engagent aux côtés des services municipaux pour faire de ce moment une réussite. Qu'ils en soient remerciés !

Dans son discours des vœux, le maire a aussi souhaité rappeler l'engagement des élus, de tous les élus et d'où qu'ils viennent. Avec 25 années au service des Saint-Égrévois, le maire sortant est bien représentatif de ces élus locaux qui œuvrent au quotidien pour les habitants.

C'est en alliant toutes les bonnes volontés, services municipaux, élus ou citoyens, que bien souvent les plus beaux projets avancent. Cela demande de l'écoute afin de comprendre les aspirations de tous et cela demande de l'abnégation afin d'œuvrer pour le collectif. On retrouve cela dans les projets scolaires comme culturels, sportifs comme environnementaux. Cela se voit partout et pas seulement à Saint-Égrève et c'est tant mieux ! En France nous contestons souvent mais au final, et par l'envie de réussite collective, tout le monde avance. Continuons à nous engager, dans toutes les sphères et à tous les niveaux.

Le groupe des élus "Priorité Saint-Égrève" contact@priorite-saintegreve.fr

Groupe

Saint-Égrève Autrement

Le monde associatif, un pilier de la vie sociale et citoyenne (1^{ère} partie)

Créées par la loi du 1^{er} juillet 1901 les associations à but non lucratif sont devenues des acteurs essentiels du vivre ensemble.

En France, 1,5 million d'associations sont animées par plus de 12 millions de bénévoles. En 2017, seules 159 000 d'entre elles employaient 1,8 million de salariés, c'est à dire près de 10% des salariés du secteur privé.



Ce foisonnement associatif est une richesse pour nos territoires. Les français ne s'y trompent pas puisqu'en 2018, 65% d'entre eux pratiquaient une activité dans un cadre associatif et 35% étaient membres actifs d'une association. Créer une association est relativement aisé. Il suffit que deux personnes se mettent d'accord sur un objet social précisant les contours de l'activité de l'association, en définissent le mode de gouvernance et rédigent les statuts, le plus souvent à partir de modèles types. Bien qu'une association puisse exister sans être déclarée, il est préférable de procéder à sa déclaration pour lui donner la capacité juridique qui lui permettra, par exemple, de recevoir des subventions. La déclaration en Préfecture est soumise à des formalités réglementaires (dépôt des statuts, procès-verbal de l'assemblée générale constitutive, ...) et peut être effectuée en ligne.

Notre département illustre bien ce dynamisme du monde associatif puisqu'environ 250 000 bénévoles animent entre 26 000 et 28 000 associations.

... Suite de l'article à l'emplacement du groupe Écologie, Solidarité, Citoyenneté

Françoise Charavin, Jean Marcel Puech et Hassan Belrhali
(hassan.belrhali.ps@gmail.com)

Groupe

Écologie, Solidarité, Citoyenneté

Saint-Égrève, une vie associative foisonnante

(2^{ème} partie, suite de la tribune de Saint-Égrève Autrement)



Très présentes dans le domaine de la culture, du sport et loisirs et de la solidarité, les associations locales regroupent aussi des parents d'élèves, des habitants des quartiers, des défenseurs de l'environnement et des passionnés d'un thème précis. Elles forment un véritable chaudron de relations humaines de proximité, de solidarités locales, nationales ou internationales. L'annuaire de la ville en recense 127 avec une adresse locale. On sait qu'en plus de nombreux habitants sont aussi adhérents d'associations régionales ou nationales. Sur elles reposent les activités de loisirs des enfants et des adultes de Saint-Egrève, sur elles reposent la plupart des actions de solidarité. Dans les conseils d'école et les conseils de classes, les parents d'élèves sont des interlocuteurs indispensables.

A Saint-Egrève comme ailleurs, elles portent des projets innovants, elles proposent des initiatives hors des sentiers battus pour répondre à des besoins locaux non satisfaits. La ville met souvent à leur disposition des locaux, répond parfois à leurs demandes de subventions mais elles trouvent seules des financements, grâce à leurs adhérents, à des sponsors ou à des fondations. Certaines sont de gros employeurs dans la commune.

Toutes fonctionnent grâce au fort engagement de bénévoles qui mettent un peu ou beaucoup de temps et d'énergie au service de ces associations. A ceux-là, nous disons : MERCI.

... Suite à l'emplacement du groupe Pour une gauche authentique à Saint-Égrève

L. Amadiou, B. Ruef et E. Bruyant - groupe.eco.sol@orange.fr

Groupe

Pour une gauche authentique à Saint-Égrève

(3^{ème} partie, suite de la tribune du groupe Écologie, Solidarité, Citoyenneté)

A St-Egrève, un fort potentiel pour développer l'économie sociale et solidaire !

Moins connus, peut-être parce qu'ils sont encore trop peu dans notre commune, les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) œuvrent aussi pour créer de nouvelles formes d'activités économiques qui reposent sur des valeurs humanistes : ils prônent le développement durable/soutenable, ils revendiquent l'économie comme moyen et non comme finalité, la gestion des structures est autonome et indépendante, la notion de solidarité entre les individus et entre les structures est prédominante. Complémentaire du secteur public, l'ESS regroupe les associations, les coopératives d'activité et d'emploi (CAE), les sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC), les sociétés coopératives (SCOP), les fondations et les mutuelles. Elle est fondée sur les principes suivants : utilité sociale (services aux personnes et aux collectivités), développement durable, démocratie, consolidation économique. Diverses études montrent que les citoyen-ne-s aspirent à des alternatives et souhaitent, entre autres, consommer responsable, inventer de nouvelles relations sociales, maîtriser leur travail, utiliser les logiciels libres... La loi de 2014 pour le développement de l'ESS, dite "loi Hamon", engage l'État et les collectivités autour de 5 objectifs et, dans le cadre de sa Stratégie Europe 2020, l'Union européenne développe un train de mesures en faveur de l'ESS, tant pour des raisons de croissance économique que de cohésion sociale. Les enjeux sont forts pour les communes : mise en œuvre des valeurs du développement durable et de la solidarité, poursuite du soutien à la vie associative, développement de l'emploi local non-délocalisable et porteur de sens sociétal.

Additif : pour des raisons techniques indépendantes de ma volonté, vous n'avez pas pu lire les vœux que je vous adressais dans le dernier numéro, j'en suis sincèrement désolée. Vous pouvez retrouver mon article sur le site de la Ville.

Sylvie GUINAND, Front de Gauche - PCF
<https://gaucheauthentiquetsegreve.wordpress.com/>

Service d'aide et de soins à domicile du canton de Saint-Egrève



Accompagner à Domicile
pour préserver l'autonomie



Aide
à domicile

Soins infirmiers
à domicile

Service
prévention

Equipe
Spécialisée Alzheimer

Télé
Assistance

Depuis 1955 partenaire des CCAS, du Département et de l'Agence Régionale de Santé

Info services : ADPA à Saint-Egrève - 2, rue Adolpe Muguet - 04 76 40 05 58

Nous recrutons ! envoyez CV à recrutement@adpa38.fr ou www.adpa38.fr



Aslan

Travaux de maçonnerie :
piscine, carrelage, faïence,
mur, enduit, dalle, pavé...

Siret : 483837480RM38

06.98.77.28.86 Saint Egreve



V. BAPST

Opticiens conseil

Besoin de lunettes ?
Ayez le bon œil !

Votre opticien Krys à St Egrève

- 6 opticiens diplômés à votre service
- Basse vision
- Contrôle de votre vue
- Lentilles de contact

2^e Paire • Tiers payant
Parking Gratuit

le rendez-
vue
Krys

ICI TESTEZ
VOTRE VUE
et changez
de lunettes
simplement

☎ **04 76 75 61 18**
optiqueduneron@krys.com
Centre Cial Les Charmettes



voir conditions en magasin

BAROISconcept



BAROISconcept

3, rue du Lac
Avenue de l'Île Brune
38120 St Égrève
04 76 47 11 56

Agencement
Cuisine

Décoration

Mobilier

Arts de la table

Électroménager

Possibilité de sur-mesure



atelier Alain Barois
Fabricant depuis 1981

Z.A. La Priola - St Égrève
04 76 75 77 37
06 80 84 23 53



ECRAM

Le savoir-faire artisanal



Vitrage isolant Rénovation
Menuiserie PVC, ALU et BOIS
Fermeture de balcons - Volets roulants
Dépannage rapide à domicile

Tél. 04 76 75 46 88

Fax 04 76 75 67 08

29, rue des Glairaux - 38120 St Egrève

**DEVIS
GRATUIT**

Paysagiste

Entreprise qualifiée

jma
Espaces Verts



- > Aménagement extérieur
- > Conception paysagère
- > Arrosage enterré
- > Pavage - Clôture
- > Mur d'encrochement
- > Entretien d'espaces verts
- > Engazonnement - Plantation
- > Taille - Elagage - Abattage



04 74 94 04 80

3, rue des Abattoirs - SAINT-EGREVE
jmaespacesverts@orange.fr www.jma-espacesverts.fr

Valexim

Nos valeurs au service de vos projets

Entre une grande marque et une enseigne locale,
choisissez les 2 !



**EXCLUSIVITÉ
LOCATION**

VOREPPE
55 Grande Rue



Beau 1 P+C 28 m² entier rénové.
2^e ét. sans asc. Cuis équipée.
Salle de douche. Loyer 391 € +
ch. 11 €. FA 365 € dont EDL 84 €. CAUTION 391 €. Dispo. DPE D.

SAINT-EGREVE
8, rue des Bonnais



3P+C 70 m². 4^e étage avec asc.
BE. Balcon. Climatisation. Chauff.
ind gaz. Loyer 660 € + ch. 47 €. FA 696 € dont EDL 207 €. CAUTION 660 €. Dispo. DPE D.

SAINT-EGREVE
10, rue de la Gare



3 P+C 55,06 m². RdC. Cuisine
équipée. TBE. Chauff ind gaz.
Loyer 632 € + ch. 30 €. FA 630 €
dont EDL 130 €. CAUTION 632 €. Dispo. DPE : D.

SAINT-EGREVE
6, rue des Brioux



Rés. neuve. 4P+C 101,90 m². 1^{er} ét.
ss asc. Terras 10 m². Cave + grenier
priv. Ch ind gaz. Loyer 925 € + ch.
70 €. FA 995 € dont EDL 300 €. CAUTION 925 €. Dispo. DPE : vierge.

SAINT-EGREVE
26, rue de la Gare



5P+C 92 m². Cuis équip. Balcon.
Loggia. Séjour double. 3 ch.
Chauff ind gaz. Loyer 807 € + ch.
62 €. FA 860 € dont EDL 230 €. CAUTION 807 €. Dispo. DPE : B.

www.jbt-immobilier.com

SAINT-ÉGRÈVE à côté de la Poste
63 bis, av. du Général de Gaulle

04 76 940 940



À ST-ÉGRÈVE T3/T4

RÉSIDENTIE HAUT DE GAMME Secteur Mairie



- Résidence à taille humaine, nichée au coeur d'un espace paisible, verdoyant et résidentiel
- Espaces de vie confortables et lumineux prolongés par de belles terrasses orientées plein sud

Gilles TRIGNAT
RESIDENCES

04 76 15 21 21

trignat.fr